



3 rue Victor Hugo
92230
GENNEVILLIERS

<http://www.ccpq.eu>

Sommaire:

- Gennevilliers expose son patrimoine
- Les Castors
- Le point avec Mr le Maire sur les dossiers patrimoniaux
- Brèves

SUR NOTRE SITE:

Les informations
Les activités
Le journal
Les expositions
Le patrimoine
Les archives

<http://www.ccpq.eu>



Gennevilliers expose son patrimoine

La vocation du CCPG est de préserver et de mettre en avant la mémoire, l'histoire, le patrimoine, bâti ou non, de notre ville.

C'est pourquoi, à un moment où Gennevilliers change de visage, où notre paysage urbain se modifie à grande vitesse, avec toutes les destructions et les reconstructions, **nous voulons faire un inventaire du bâti gennevillois d'aujourd'hui.**

Nous exposerons celui-ci au cours des Journées du Patrimoine, en septembre prochain.



Il s'agira de montrer non seulement les **bâtiments remarquables** de la ville, mais aussi le plus possible d'immeubles, maisons, usines et autres éléments du bâti.



Sous des formes les plus diversifiées possibles : exposition photographique, documents écrits, vidéo ou diaporama.. nous voulons montrer que notre commune possède beaucoup de richesses insoupçonnées et qu'il faut faire tout notre possible pour que le visage de Gennevilliers reste le plus diversifié possible et **garde les marques de son histoire.**

Donnez nous votre point de vue, apportez nous vos idées, prenez des photos de ce que vous connaissez, de ce qui vous appréciez, de ce que vous voulez préserver.

René Jallu, président du CCPG

Un élément original du patrimoine genevillois : LES MAISONS DES « CASTORS »



Dans le quartier du Fossé de l'Aumône aux n° 26 à 34 et 21 à 31 de la rue George Sand se trouvent les maisons construites par les « Castors » dans les années 1950.

Le **mouvement des « Castors » est créé en Suède en 1927**. Il réunit des personnes désirant construire en commun leur maison. En France, l'Union Nationale des Castors prend naissance à Bordeaux en 1950 sous la forme d'une association loi 1901 avec comme définition : « Ceux qui en dehors de leur activité professionnelle, travaillent à la construction de leur logement. Le Castor est celui qui fait un apport-travail dans la partie où il est compétent ou en faisant appel aux spécialistes pour la partie qu'il ne connaît pas »

L'apport-travail, fourni uniquement par les pères de famille, est fixé à 600 heures minimum réparties en tranches de 30 à 50 heures par mois. **Devenir « Castor » suppose de sacrifier ses fins de semaine, une grande partie voire la totalité de ses vacances pendant plusieurs mois.**

D'abord basé sur la vie communautaire et le catholicisme, au début des années cinquante, cet aspect disparaît au profit du rôle de coopération de construction dans une période où la crise du logement est à son paroxysme.

A Gennevilliers, en octobre 1953 un groupe de onze personnes prend l'appellation de « **Société d'Autoconstruction-Les Castors-Nos logis les Chevrins** » En 1954 Waldeck L'Huillier, maire emblématique de Gennevilliers en devient le président d'honneur. Le 6 avril 1954, un terrain de 3587 m² est acheté par l'association. Les travaux s'achèvent le 13 décembre 1955.



Le financement de la construction s'est fait par des prêts obtenus auprès du Comptoir des Entrepreneurs et du Crédit Foncier de France . Pour les familles nombreuses la Caisse d'Allocations Familiales fait des prêts à 0 % pendant trois ans. Les remboursements sont calculés sur la base d'un remboursement mensuel constant.

La dernière échéance a lieu en 1974. L'association est dissoute le 21 décembre 1957.

Henri Claude Bonnet, fils de « Castor »



Les maisons en construction



Pour en savoir plus, vous pouvez vous procurer auprès de la Société d'Histoire de Gennevilliers, un de ses cahiers « Les Castors de Gennevilliers, souvenirs et anecdotes d'un petit Castor » au prix de 6 euros.

LE POINT SUR LES DOSSIERS PATRIMONIAUX

Le CCPG a été reçu le 1er décembre dernier par Mr Bourgoin et a obtenu un certain nombre de réponses sur les dossiers patrimoniaux qu'il défend depuis plusieurs années déjà :

Sont destinés à la démolition :



- ◆ Le four à pain du village qui disparaîtrait pour laisser place à une station du tramway

- ◆ Le kiosque à musique du square de la rue de la paix remplacé par un parking



Nous continuons à estimer que ce serait une perte pour notre histoire de démolir ces deux éléments, et en ce qui concerne le four à pain nous poursuivons la recherche de moyens à mettre en œuvre pour sa conservation avant le début des travaux du tramway.

Seront conservés et restaurés



- ◇ La presse Bliss

- ◇ Les communs du château Richelieu



- ◇ La grille du gaz de France qui doit être prise en charge par la société qui transforme le site



- ◇ L'ancienne gendarmerie qui pourrait être acquise par la ville et transformée en logements.

Enfin certains dossiers sont mis à l'étude par la municipalité à notre demande :



- La mosaïque de l'ancienne gare de Gennevilliers
- L'ancienne ferme de l'avenue Lucien Lanternier (aujourd'hui un garage)



- Les pavillons du gaz de l'avenue Marcel Paul, propriété de Gaz de France doivent être démolis, mais il pourrait être envisagé de conserver un pavillon appartenant au département.



Le bureau du CCPG continue à suivre ces dossiers, en liaison avec Mr Patrice Théret, conseiller municipal chargé du patrimoine et de la mémoire de la ville.

Brèves

A RETENIR En novembre 2009 à l'Espace Grésillons

Le CCPG s'associe au projet de « rencontre du livre d'histoire critique ».

A l'initiative de l'Université Populaire elle se tiendra en novembre 2009 à l'Espace Grésillons.

Il traitera du thème « Vivre la ville » à travers des débats et accueillera des éditeurs de livres d'histoire.

Première initiative du genre, cette manifestation se veut porteuse d'une réflexion sans concession sur l'histoire qui se fait, qui s'enseigne et qui est porteuse de notre mémoire.

Appel aux bonnes volontés :
Le CCPG fait appel à tous les bricoleurs pour réaliser quelques maquettes de bâtiments genevillois, pour l'exposition de novembre prochain.

Que les amateurs se fassent connaître!

La charade du patrimoine

Mon premier est un pronom relatif
Mon second est une partie du squelette
Mon troisième est encore un pronom relatif
Mon quatrième peut marquer l'étonnement ou l'admiration
Mon cinquième adoucit les mœurs

Mon tout fait partie du patrimoine genevillois mais malheureusement plus pour longtemps!!

Participez à l'Assemblée Générale du Centre Culture et Patrimoine Genevillois

Elle se tiendra le 10 mars 2009 à partir de 18 H 30 au 3 rue Victor Hugo.

Elle aura en particulier pour objet de mettre au point le projet d'inventaire du patrimoine de cette année 2009.

Ce numéro a été réalisé et mis en forme par Hélène COMITO

Permanences d'animation et d'accueil à la salle du CCPG - 3 rue Victor Hugo

Le mercredi de 14 H à 18 H

le samedi de 10 H à 12 H

Contacts : Téléphone du CCPG (pendant les heures d'ouverture) 01 55 02 10 54

Hélène Comito 01 47 94 20 86 helcomi@yahoo.fr

René Jallu 01 47 33 05 70

Centre Culture et Patrimoine Genevillois 3, rue Victor Hugo 92 230 GENNEVILLIERS

BULLETIN D'ADHESION Année 2009

Nom..... Prénom.....

Adresse.....

Code postal et ville.....

Téléphone..... E.mail (courriel).....

Adhère au CCPG et règle ma cotisation annuelle (8 euros)

(Espèces ou chèque au nom du CCPG)

Date et signature :